



Lydie Canier, Céline Garcia, Coralie Lupo, Ifremer La Tremblade

Correspondants REPAMO : Françoise Vérin, Pascale Hebert, Wilfried Louis, Julien Normand, Julien Chevé, Luc Lebrun, Jean-François Bouget, Nathalie Cochenec-Laureau, Olivier Pierre-Duplessix, Christophe Stavrakakis, James Grizon, Jean-Michel Chabirand, Jean-Luc Seugnet, Philippe Geairon, Florence D'Amico, Myriam Rumebe, Patrik Le Gall, Marion Richard, Annie Fiandrino, Benoist De Vogue, Coralie Connes, Valérie Orsoni.

Bulletin de Surveillance Janvier- Décembre 2020

Le réseau REPAMO (REseau de PATHologie des MOllusques) est le réseau de surveillance de l'état de santé des coquillages du littoral français mis en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture.

L'objectif du réseau est de détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents et/ou exotiques affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage.

La surveillance de la santé des **mollusques marins sauvages et d'élevage** est mise en œuvre au travers d'une approche d'**épidémiosurveillance événementielle** s'appuyant sur la **déclaration obligatoire** des hausses de mortalité de mollusques par les conchyliculteurs/pêcheurs, ainsi que par « *tout propriétaire, toute personne ayant, à quelque titre que ce soit, la charge des soins ou la garde d'animaux d'aquaculture au sens du b du 1 de l'article 3 de la directive 2006/88/CE du 24 octobre 2006* » auprès des Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM). Dès lors que les conditions favorables sont réunies (e.g. précocité de la déclaration, présence de coquillages malades, suspicion de présence d'organismes pathogènes exotiques et/ou émergents...), l'Ifremer intervient en collaboration avec la DDTM pour réaliser des prélèvements de coquillages. Ces prélèvements font l'objet d'analyses diagnostiques par des laboratoires agréés ou par le laboratoire National de Référence pour rechercher la présence d'agents infectieux (cf Instruction technique DGAL/SASPP/2018-400 24/05/2018).

Les résultats du dispositif de surveillance sont présentés dans le présent document sur la base d'un découpage du littoral français en 123 « zones d'interventions Repamo » (ZIR).

Informations complémentaires: https://wwz.ifremer.fr/sante_mollusques/

1. Prélèvements et analyses réalisés suite aux déclarations de mortalité

ZIR	Dpt	Secteur	Espèces	Date de déclaration	Date de prélèvement	% de mortalité lors du prélèvement ¹	Classe d'âge	Organisme pathogène réglementé ² ou d'importance, observé en histologie	Herpès virus OsHV-1	<i>Vibrio aestuarianus</i>	<i>Groupe Splendidus</i>
39	29	Rade de Brest, Gisement du Poulmic	Praires	17/01/20	22/01/20	ND	> 2ans	Négatif (0/20)	ND	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)
88	33	Arcachon	Huitres creuses	17/01/20	Annulé	ND	≤ 1an	Déclaration trop tardive, la mortalité n'était plus en cours.			
39	29	Rivière de Daoulas	Moules	11/02/20	25/02/20	10-30%	≤ 1an	<i>M. refringens</i> (2/20)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Positif (10/10)
22	22	Baie de l'Arguenon	Moules	25/03/20	26/03/20	10%	≤ 1an	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Positif (9/10)
76	17	Pertuis Breton, Filière	Moules	27/03/20	06/04/20	ND	1 an	ND*	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Positif (10/10)
76	17	Pertuis Breton, Marsilly	Moules	27/03/20	06/04/20	ND	1 an	ND*	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Positif (10/10)
71	85	Baie de Bourgneuf, Le Fiol	Moules	27/03/20	06/04/20	ND	1 an	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Positif (10/10)
71	85	Pertuis Breton, Les Ecluseaux	Moules	27/03/20	07/04/20	ND	1an	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Positif (10/10)

ZIR	Dpt	Secteur	Espèces	Date de déclaration	Date de prélèvement	% de mortalité lors du prélèvement ¹	Classe d'âge	Organisme réglementé ² ou d'importance, observé en histologie	Herpès virus OsHV-1	<i>Vibrio aestuarianus</i>	<i>Groupe Splendidus</i>
76	17	Pertuis Breton, Filière	Moules	27/03/20	21/04/20	ND	1 an	Négatif (0/20)	Non réalisé*		
76	17	Pertuis Breton, l'Aiguillon	Moules	27/03/20	21/04/20	ND	1 an	Négatif (0/20)	Non réalisé*		
23	22	Baie de Fresnaye	Moules	30/04/20	05/05/20	20-35%	2 ans	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Positif (3/10)
32	22	Baie de Lannion	Moules	15/05/20	19/05/20	30-40%	1-2 ans	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)
104	34	Etang de Thau	Huitres creuses	28/05/20	02/06/20	30-50%	2 ans	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Positif (7/10)	Négatif (0/10)
18	50	Blainville sur Mer	Huitres creuses	06/06/20	09/06/20	ND	≤ 1 an	Négatif (0/20)	Positif (10/10)	Négatif (0/10)	Positif (5/10)
48	29	Rivière La Laita	Moules	22/06/20	23/06/20	80%	1-2 ans	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)
76/ 79	17	Ile de Ré	Huitres creuses	24/07/20	03/08/20	ND	2-3 ans	Saisine trop tardive, la mortalité n'était plus en cours.			
37	29	Aber Benoit	Moules	05/08/20	12/08/20	≤ 50%	1-2 ans	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Positif (9/10)
87	33	Arcachon	Huitres creuses	26/08/20	26/08/20	50%	> 2ans	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Positif (1/10)	Positif(1/10)

88	33	Arcachon	Huitres creuses	31/08/20	08/09/20	ND	> 2ans	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Positif (3/10)	Positif(4/10)
1	62	Audinghen - Tardinghen	Moules	19/09/20	21/09/20	10-20%	≤ 1an	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Positif(10/10)
17	50	Denneville	Huitres creuses	22/09/20	30/09/20	50%	> 2ans	Négatif (0/20)	Positif (2/10)	Négatif (0/10)	Positif(3/10)
50	50	Saint Vaast la Hougue	Huitres creuses	01/10/20	19/10/20	40%	> 2ans	Négatif (0/20)	Positif (2/10)	Négatif (0/10)	Positif(2/10)
88	33	Bassin Arcachon**	Huitres creuses	22/10/20	22/10/20	ND	> 2ans	Négatif (0/20)	Non réalisé		
88	33	Bassin Arcachon**	Huitres creuses	ND	17/11/20	ND	> 2ans	Négatif (0/20)	Négatif (0/8)	Négatif (0/8)	Positif(4/8)
88	33	Bassin Arcachon**	Huitres creuses	ND	18/11/20	ND	> 2ans	Négatif (0/20)	Négatif (0/8)	Négatif (0/8)	Positif(2/8)
14	50	Utah Beach	Moules	18/11/20	19/11/20	30-60%	<1an	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Négatif (0/10)	Positif (9/10)
14	50	Utah Beach	Huitres creuses	18/11/20	23/11/20	40%	> 2ans	Négatif (0/20)	Positif (1/10)	Négatif (0/10)	Positif (10/10)
88	33	Bassin Arcachon	Huitres creuses	08/12/20	10/12/20	20%	> 2ans	Négatif (0/20)	Négatif (0/10)	Positif (2/10)	Positif (3/10)

* En raison d'un délai de transport trop important (services postaux dégradés en période de confinement), les animaux prélevés dans le Pertuis Breton le 6 avril sont arrivés dans un très mauvais état au laboratoire d'histologie et n'ont pas pu être correctement analysés. De nouveaux prélèvements ont été programmés le 21 avril afin de réaliser de nouvelles analyses en histologie sur les moules de ce secteur.

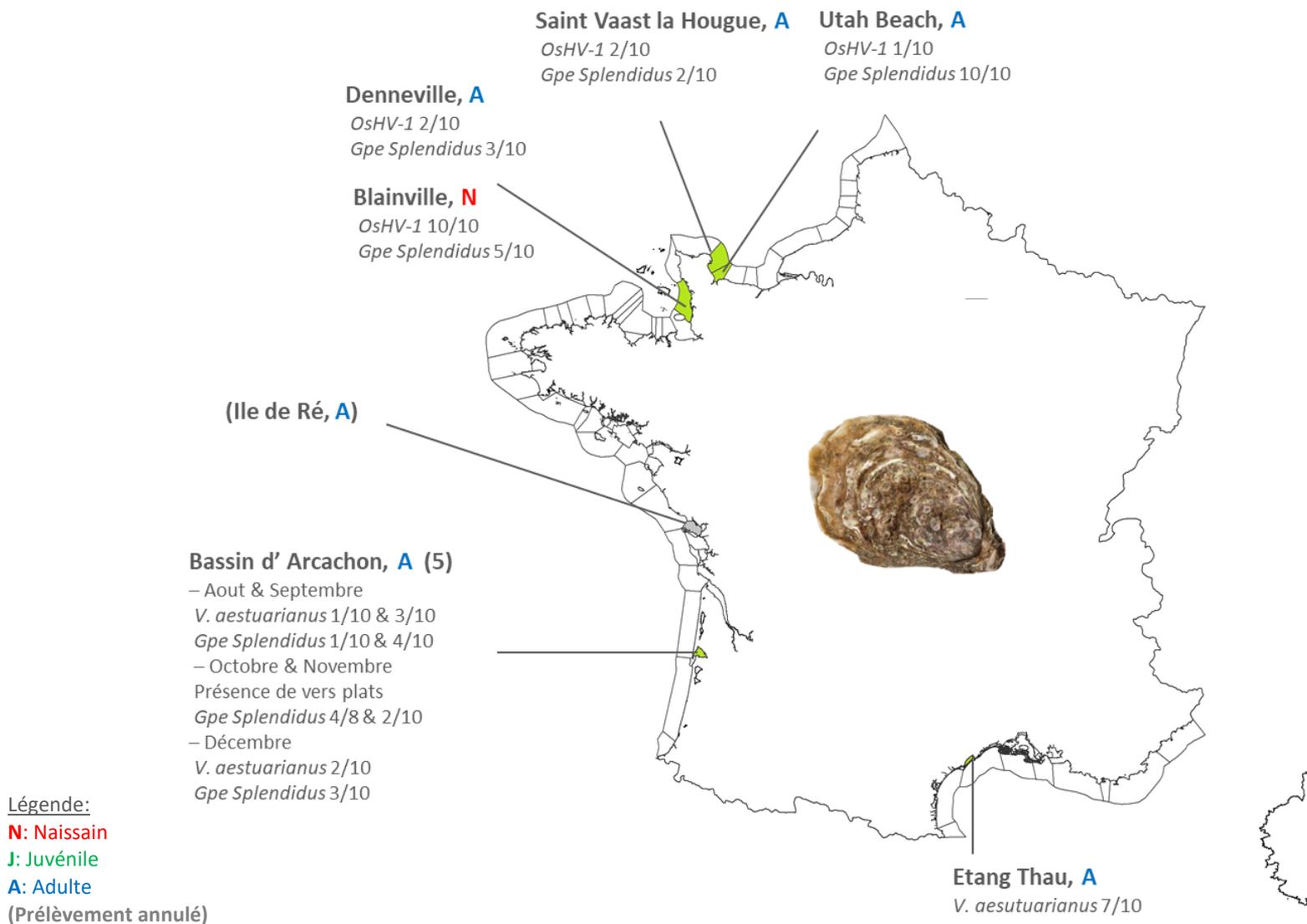
**Mortalités associées à la présence de vers plats

Remarque 1: Les mortalités recensées dans ce tableau ne rendent pas compte de la réalité des mortalités sur le terrain mais des phénomènes de mortalité associés à l'activité déclarative des professionnels et à l'activité de saisine des DDTM, ces deux derniers points n'étant pas menés de façon identique selon les départements.
Remarque 2 : Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

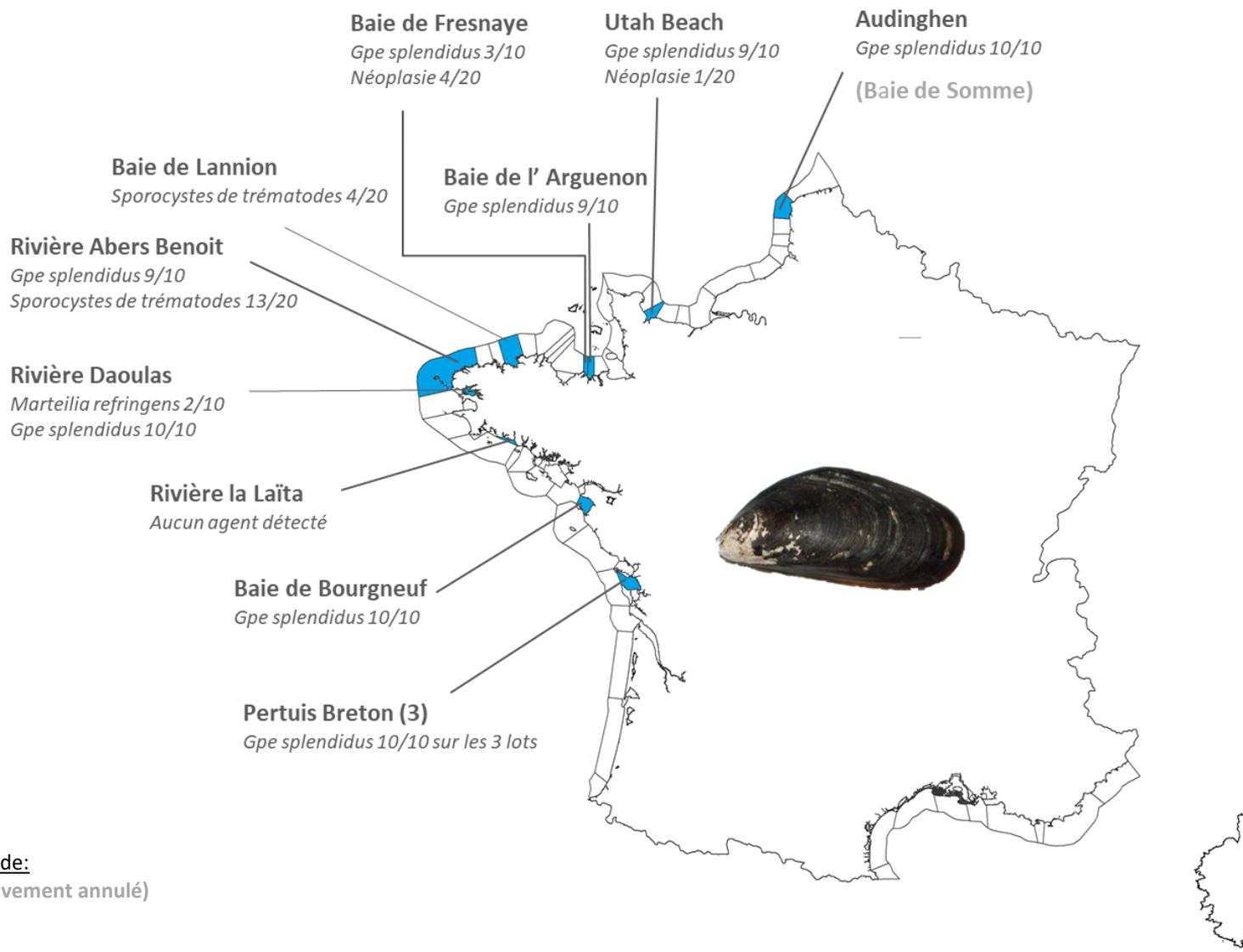
1. Taux de mortalités estimés par les professionnels dans la plupart des cas. Note : les mortalités mytilicoles sont très difficiles à estimer en raison des types d'élevages utilisés (filières, bouchots...), l
- 2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2019 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).
ND : Non disponible

Informations complémentaires sur les organismes pathogènes affectant les mollusques marins et les méthodes diagnostiques utilisées :
https://wwz.ifremer.fr/sante_mollusques/Documentation/Fiches-pedagogiques

2. Bilan des mortalités d'huîtres creuses et organismes pathogènes détectés de Janvier à Décembre 2020



3. Bilan des mortalités de moules et organismes pathogènes détectés de Janvier à Décembre 2020



4. Bilan des mortalités des autres espèces et organismes pathogènes détectés de Janvier à Décembre 2020

